

A ces causes, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Dimanche, le 22 du présent mois, il sera chanté, dans toutes les églises de ce diocèse, un *Te Deum* solennel en actions de grâces pour l'avènement au trône du Haut et Puissant Prince Georges-Frédéric-Ernest-Albert, sous le nom de Georges V, et ensuite le Psaume 19 *Exaudi* (1), avec l'Oraison pour le roi.

Donné à Québec, sous Notre Seing, le sceau du diocèse et le contre-seing de Notre secrétaire, le huit mai mil neuf cent dix.

† LOUIS-NAZAIRE, arch. de Québec.

Par mandement de Monseigneur,

EUG.-C. LAFLAMME, Ptre,
secrétaire.

P. S. Le jour même où auront lieu les funérailles du roi, à Londres, une messe solennelle sera chantée dans la Basilique de Québec pour demander à Dieu de répandre sur la famille royale et sur l'Empire Britannique les consolations et les bénédictions du ciel.

Offrande pour le Congrès Eucharistique

Le Congrès Eucharistique international, qui aura lieu en septembre prochain, éveille l'attention et appelle le concours de tous les catholiques du Canada. La ville de Montréal sera le théâtre de ce glorieux événement, et sur elle, sans doute, comme aussi sur les paroisses dont elle est le centre religieux, pèsera le fardeau des plus rudes labeurs et des plus lourdes dépenses.

Mais il est juste que toutes les Églises s'associent à l'Église de Montréal, non seulement pour la féliciter de l'honneur qui lui est fait, mais encore pour l'aider à en soutenir l'éclat et à le faire rejallir sur le pays tout entier.

Déjà Québec a joyeusement accepté sa part de labeurs et rempli son devoir de supplication. Le temps est venu de pousser encore plus loin notre participation à la sainte entreprise,

(1) On trouvera ce Psaume à la page 239 du Graduel Romain.